

Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

S/22985 28 août 1991 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATEE DU 23 AOUT 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LA MISSION PERMANENTE DE CUBA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de l'informer, suite à la demande qu'il lui a adressée, que Cuba n'entretient aucune relation avec l'Iraq qui aille à l'encontre des dispositions du paragraphe 24 de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité.